

Le Scribe

Bulletin d'information pour les infirmières enseignantes

septembre/octobre 2004 • vol. 6, n° 3

Les actualités

● État d'avancement des dossiers des comités conjoints OIIQ-CMQ

Les comités conjoints Ordre des infirmières et infirmiers du Québec – Collège des médecins du Québec concernant la création du rôle de l'infirmière praticienne spécialisée en néonatalogie, néphrologie et cardiologie ont terminé leurs travaux. Les règlements ont été adoptés par les deux Bureaux concernés et transmis à l'Office des professions du Québec. Une autre spécialité vient de s'ajouter, soit l'oncologie, et un groupe de travail se penchera sur le rôle de l'infirmière praticienne dans ce domaine. Des travaux débiteront également en septembre concernant les spécialités en santé mentale et l'infirmière praticienne de première ligne. Le développement de cette nouvelle profession élargit donc les horizons des infirmières désirant se spécialiser dans ces domaines.

● Des lignes directrices pour l'insertion des cathéters veineux centraux

La nouvelle *Loi sur les infirmières et les infirmiers du Québec* prévoit que les infirmières peuvent appliquer des techniques invasives. L'insertion du cathéter veineux central introduit par voie périphérique compte parmi ces nouvelles activités. Dans une perspective de protection du public et en raison de la complexité de cette mesure invasive et du risque de préjudice qui s'y rattache, l'Ordre a publié des lignes directrices qui visent à encadrer les infirmières et les établissements pour faciliter l'intégration de cette nouvelle activité dans la pratique professionnelle des

infirmières tout en assurant la sécurité de la clientèle. L'infirmière qui désire effectuer cette activité devra répondre à certaines exigences de compétence. Entre autres, elle devra suivre une formation donnée par un formateur agréé par l'OIIQ et être certifiée dans son milieu. Le programme de formation comprend un volet théorique et pratique en laboratoire et une formation pratique en clinique sous supervision, suivis d'une évaluation. Pour pouvoir conserver l'autorisation de procéder à cette insertion, l'infirmière devra maintenir à jour ses connaissances en soins des accès vasculaires et ses habiletés techniques. Pour se procurer les lignes directrices, en vente au coût de 15 \$, il suffit de remplir le bon de commande directement sur le site Web de l'Ordre à l'adresse www.oiiq.org, section « Publications », ou de communiquer avec le Centre de documentation de l'OIIQ.

● Une prise de position pour la pratique infirmière en région éloignée

Au printemps dernier, l'OIIQ dévoilait sa prise de position concernant la pratique infirmière en région éloignée et interpellait le ministre de la Santé et des Services sociaux pour qu'une série de mesures soient implantées afin de soutenir la pratique infirmière et assurer une plus grande accessibilité des soins en région éloignée. Une copie du mémoire et de la prise de position a été transmise à toutes les responsables de la formation infirmière. Ces documents sont disponibles sur le site Web de l'Ordre à l'adresse www.oiiq.org, section « Publications ».

● Une nouvelle politique en soins palliatifs de fin de vie

Lorsqu'une société vit un contexte démographique où la population vieillissante est de plus en plus nombreuse, il est incontournable qu'elle se penche sur l'octroi de services à une clientèle en fin de vie. Pour offrir à tous les intervenants en soins de santé les outils nécessaires afin de faire face à cette problématique, le ministère de la Santé et des Services sociaux rendait récemment publique sa politique en soins palliatifs de fin de vie. Le document définit notamment les soins palliatifs, les contextes démographique, social, culturel et organisationnel et les principes directeurs. Il est à noter qu'un chapitre porte sur les spécificités de la clientèle pédiatrique. Ce document est disponible sur le site Web du ministère à l'adresse www.msss.gouv.qc.ca, section « Documentation », « Publications ».

● Programme de vaccination contre la coqueluche

À la suite d'un avis du Comité sur l'immunisation du Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a décidé d'implanter un programme de vaccination contre la coqueluche. Le programme cible les élèves de 3^e secondaire qui seront vaccinés à l'école. Profitant de l'implantation du programme, le MSSS recommande également la mise à jour du statut vaccinal de ces mêmes élèves au regard de l'immunisation de base. Quant aux élèves de 4^e et 5^e secondaire et les étudiants des cégeps, une lettre les informera sur leur vulnérabilité à la coqueluche et ils seront invités à profiter des occasions qui se présenteront à eux au cours des prochaines années pour se prévaloir du vaccin contre la maladie. Le vaccin contre la coqueluche

sera disponible gratuitement à compter de l'automne 2004 pour les adultes et les adolescents qui n'auraient pas reçu le vaccin à l'école. Il est à noter que le personnel soignant et les stagiaires du domaine de la santé font partie des clientèles ciblées par la vaccination. Le Protocole d'immunisation du Québec est disponible à l'adresse www.msss.gouv.qc.ca, section « Sujets », « Santé publique », « Contrôle et prévention », « Immunisation », « Outils d'information ».

● Bilan des visites dans les CHSLD

En juin dernier, le ministère de la Santé et des Services (MSSS) sociaux rendait public le bilan de ses visites sur la qualité des soins dans 47 centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et faisait part de ses recommandations à cet égard. Afin d'améliorer les attitudes et les compétences du personnel, le rapport recommande entre autres que le « MSSS intervienne auprès du ministère de l'Éducation pour que soit réalisée une révision des programmes de formation donnés par les établissements d'enseignement afin qu'y soient intégrés à la fois les constituants sous-jacents au concept de milieu de vie et une approche spécifique d'intervention auprès des personnes atteintes de déficits cognitifs, conformément au profil de compétence recherché ». Également, le rapport fait part de la nécessité « de convenir avec les instituts universitaires de gériatrie de développer, de maintenir à jour, de diffuser ou d'offrir des programmes de formation selon des modalités qui puissent faire appel aux nouvelles technologies ou approches novatrices ». Ce document est disponible à la section « Documentation », sous la rubrique « Publications », du site Web du ministère à l'adresse www.msss.gouv.qc.ca.

Réseau

● Un protocole d'intervention sur les infections transmissibles sexuellement

Le personnel enseignant en soins infirmiers sera heureux d'apprendre que le document *Protocole d'intervention : les infections transmissibles sexuellement à déclaration obligatoire* vient de paraître. Il s'agit d'un manuel de la collection *Prévenir et enrayer* qui fait suite au document *Situations et orientations : les infections transmissibles sexuellement*, paru en octobre 2003. Le nouveau document présente les interventions de santé publique recommandées afin de prévenir ou limiter la propagation de ces infections. Rappelons que le document précédent exposait les fondements des stratégies de prévention préconisées dans le présent protocole. Il s'agit donc de deux documents complémentaires qui s'inscrivent dans les orientations de la *Stratégie québécoise de lutte contre l'infection par le VIH et le sida, l'infection par le VHC et les infections transmissibles sexuellement*. Ce document est diffusé sur le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux, section « Problèmes de santé », « MTS/VIH-Sida/hépatite C », « Documentation », « Professionnels de la santé ».

● Stages

Dans le cadre du Programme d'allocation régionale destiné à soutenir l'organisation du réseau universitaire, mis en place par la Régie régionale de la Santé et des services sociaux du Québec, le CLSC-CHSLD Haute-Ville-des-Rivières a réalisé un projet visant à développer une offre de stage optimale et adaptée à l'augmentation substantielle du nombre d'étudiantes et d'étudiants en sciences infirmières dans les programmes communautaires, tout en assurant le soutien nécessaire aux superviseurs. Ce projet, de même que d'autres documents complémentaires intitulés *Comité des superviseurs en sciences infirmières et Contrat d'apprentissage pour les stages en sciences infirmières*, seront disponibles sous peu sur le site Web de l'établissement à l'adresse www.cchvdr.qc.ca. Une autre mesure de soutien, soit « banques d'activités de stage », est présentement en développement. Ces documents feront partie de la présentation lors de l'atelier intitulé Soutien aux infirmières et infirmiers superviseurs de stage, qui sera offert dans le cadre du prochain congrès de l'OIIQ.

Calendrier

● Convocation à l'Espace étudiant !

L'activité *Espace étudiant* se tiendra dans le cadre du congrès annuel de l'OIIQ le mardi 2 novembre prochain. Toutes les étudiantes en soins infirmiers sont conviées à cette tribune adaptée à leurs besoins. Des conférences sur mesure sont au programme. La première traitera de déontologie et la seconde, de différentes facettes de l'examen professionnel, dont la meilleure façon de s'y préparer. Les étudiantes pourront également participer aux nombreux ateliers offerts dans le cadre du congrès. Il s'agit d'un rendez-vous annuel à ne pas manquer !

Dossiers de l'OIIQ

● Résultats de l'examen professionnel de février 2004

En février dernier, 817 diplômées ont passé l'examen professionnel de l'OIIQ. De ce nombre, 213 se présentaient à une reprise. Le taux de réussite de celles qui passaient l'examen pour la première fois est de 85,8 % par rapport à 88,5 % en septembre 2003 et 86,7 % en février 2003. Le taux de réussite des diplômées à la reprise est de 70,9 % comparativement à 66,4 % en septembre 2003 et 70,4 % en février 2003. Le volet pratique a nécessité la collaboration de 11 établissements de santé, de 476 participants du grand public qui simulaient des situations cliniques et de 448 infirmières observatrices venant des établissements d'enseignement et de milieux cliniques divers.

● Résultats du programme d'externat en soins infirmiers

Cet été, quelque 95 établissements et pavillons ont décidé de participer au programme d'externat en soins infirmiers, ce qui représente une hausse par rapport aux chiffres de l'année dernière. Selon les données de l'OIIQ, 1270 externes y ont participé.

Recherche

● Répertoires de chercheuses et de cliniciennes

Au printemps dernier, la Fondation de recherche en sciences infirmières du Québec (FRESIQ) lançait des répertoires d'infirmières chercheuses et d'infirmières cliniciennes afin de soutenir la recherche clinique en sciences infirmières et le transfert de connaissances, par la formation de tandems cliniciennes-chercheuses. Afin d'enrichir ces banques de données, les chercheuses et les cliniciennes sont invitées à s'inscrire sur le site fresiq.oiiq.org. Ces répertoires servent non seulement à repérer facilement les infirmières cliniciennes et les chercheuses en fonction de leur domaine de pratique ou leur champ d'intérêt, mais également à faciliter les contacts entre les cliniciennes et chercheuses susceptibles de collaborer ensemble à la réalisation de différents projets.

Cursus

Nouveau M.B.A.-santé

Le Département d'administration de la santé de l'Université de Montréal et l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal offriront un nouveau programme conjoint de M.B.A. dans le domaine de la gestion des services de santé dès janvier 2005. Ce M.B.A.-santé, une formation de haut calibre, s'adresse aux personnes désireuses d'occuper des fonctions de cadre supérieur dans le secteur de la santé. La date limite pour s'inscrire est le 1^{er} octobre 2004. Pour plus de détails sur le programme M.B.A.-santé, consultez le site www.hec.ca/programmes/mba/sante.

Formation continue

L'OIIQ offre des activités de formation continue dans plusieurs régions du Québec. Plusieurs d'entre elles sont liées au contexte de travail des infirmières et axées sur les besoins de la pratique au quotidien. Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur le site Web de l'Ordre à l'adresse www.oiiq.org, section « Formation », « Cours et ateliers », « Formation continue ».